

Revue de presse hebdo 39

Du VENDREDI, 05 AOUT 2016

Les journaux parus au Togo dans la semaine du 1^{er} au 5 août 2016 ont évoqué pour la plupart dans leurs colonnes le remaniement technique du gouvernement avec la sortie de Adjì Otèth Ayassor, remplacé par Sani Yaya au ministère de l'économie et des finances ; l'après atelier du HCRRUN et son rapport supposé traficoté ; l'Affaire de corruption du président de la cour d'appel Olivier Sronvie ; et la visite de Faure Gnassingbé au Nigéria et la probable ouverture d'une cimenterie Dangote au Togo.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques-unes des parutions de la semaine.

Remaniement technique du gouvernement : Adjì Otèth Ayassor cède sa place à Sani Yaya

C'est par un décret présidentiel lu à la **Télévision togolaise** (TVT) au journal de 20h le lundi 1^{er} août 2016 que le remaniement technique du gouvernement a été rendu public. Le décret n°2016-086/PR portant nominations est repris à la une de **Togo-Presse** n°9842 du 02 août 2016. « ...sont nommés : ministre de l'économie et des finances, M. Sani Yaya ; Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme, Mme Nakpa Polo », lit-on dans le quotidien national. « Adjì Otèth Aya-sort ! Fortune en plusieurs milliards, véhicule blindé à Lomé, grands biens au Togo, en Afrique et dans le monde... les raisons d'une chute fracassante », titre le bihebdomadaire **L'alternative** n°542 du 2 août 2016. Le journal écrit dans ses colonnes que « Ayassor n'est pas seulement à la tête d'une fortune qui commençait par inquiéter son patron ». « C'est également l'homme de plusieurs scandales qui accumulait les primes de signatures et cité dans plusieurs dossiers de corruption grandeur nature », révèle **L'alternative**. Alors que ce dernier conclut en s'interrogeant si le ministre « débarqué va-t-il jouir d'une impunité garantie par Faure Gnassingbé ou répondre de ses importants dégâts ? », **Liberté** dans son numéro n°2247 du 02 août 2016 semble lui répondre. « Le désormais e-ministre d'Etat Ayassor, « le roi de Défalé » qui, au cours de ces dernières années, aura été cité dans plusieurs scandales peut enfin prendre une retraite bien méritée », écrit le quotidien. L'auteur de l'article estime que « c'est un bon début » et pour poursuivre, « certains ministres comme Victoire Tomégah Dogbé, Ninsao Gnonfam, Ouro Koura Agadazi et Cina Lawson...ne doivent-ils pas également être évincés ? », s'est-il interrogé à son tour. « Bravo Faure pour le sorcier de Défalé, Empire Ayassor, chute ...et fin », peut-on lire à la une de **l'Indépendant express** n° 377 du 02 août 2016 ; « Ménage dans l'écurie : l'inamovible ministre Adjì Otèth Ayassor évincé, à qui le tour ? », s'est par ailleurs interrogé **Actu Express** du 2 août 2016 dans sa parution n°383.

Sur le même sujet, **L'union pour la Patrie** titre dans sa parution du 02 août 2016 n°937 : « Remaniement technique du gouvernement Klassou : M. Otèth Ayassor sort, Mme Nakpa Polo entre ». Pour ce journal, « il est reproché à Ayassor sa rigueur hors pair vis-à-vis des dépenses publiques. » « Mais en réalité, c'est cette orthodoxie financière qui a permis d'engager des réformes économiques et financières tant appréciées par les institutions de Brettonwood et les principaux bailleurs de fond du Togo ». **Courrier de la République** renchérit dans son n°441 du 03 août 2016 en affichant à la une : « Réaménagement technique de l'équipe gouvernementale : Neuf années passées à la tête du ministère de l'économie et des finances, excellent parcours du ministre d'Etat au service de la Nation ». **Le Courrier** révèle dans sa parution n°441 du 3 août 2016 que « l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, a réalisé 159 réformes entre 2010 et 2013 » ; « il est donc,

avec le soutien du président Faure, le ministre qui a induit la dynamique des réformes économiques », ajoute l'auteur de l'article avant de conclure que « Ayassor s'en va, l'histoire reconnaîtra en lui un fidèle serviteur de la République, quelqu'un qui aura pendant neuf ans montré sa fidélité et sa loyauté au président de la République ». **Le Magna Libéré** dans son n°417 du 03 août 2016 rebondit également sur la nomination de Sani Yaya à la place de Adjé Otèth Ayassor en titrant à la une : « Après 10 ans de gestion des finances du Togo, le tout puissant Ayassor s'en va, Sani s'installe ». Selon l'hebdomadaire, le ministre Ayassor « avait la confiance de Faure Gnassingbé, le seul à qui il croyait devoir rendre compte ». « Il avait la main forte sur les finances publiques, accordant des subsides au ministère qu'il voulait et en sevrant celui qu'il n'aimait pas. Il lui arrivait aussi de refuser de délier le cordon de la bourse pour soutenir certaines initiatives du Chef de l'Etat. Ce fut le cas du HCRRUN, entre autres », écrit l'hebdomadaire. **Togo-Presse** n°9843 du 3 août 2016 signale la prise de fonction du nouveau ministre, cérémonie qui s'est déroulée « dans une ambiance pleine de chaleur et d'émotion. »

L'après atelier du HCRRUN, le rapport traficoté ?

Les suites de l'atelier du HCRRUN et la remise du rapport au Chef de l'Etat revient dans les colonnes de certains journaux parus cette semaine au Togo. Pour **Le Correcteur** n°710 du 1^{er} août 2016, « tout laisse croire qu'ici aussi le tripatouillage est dans l'ordre du possible ». Selon ce journal, « Ces inquiétudes de certains participants à l'atelier sont renforcées par le fait que les recommandations et conclusions des 150 participants aient été remises au chef de l'Etat en catimini ». « Que reste-t-il à un pays lorsque la méfiance va jusqu'à ce point ? », s'interroge le journal. **Nouvelle Opinion** dans sa parution n°491 du 1^{er} août, sur le même sujet écrit : « HCRRUN/Polémique autour du supposé rapport traficoté : Scepticisme et pessimisme au centre des rumeurs ». Dans son article, l'auteur argumente que « toutes ses spéculations autour dudit rapport sont une invention des esprits faisant l'apologie du doute et de l'éternelle crise de confiance qui ont empoisonné le climat politique au Togo ». Selon lui, c'est le consensus trouvé sur les points de limitations de mandat et du mode de scrutin qui fait penser à un éventuel tripatouillage du rapport car, écrit-il « Le commun des Togolais s'attendait à ce qu'il y ait des positions tranchées sur ces deux points comme c'est souvent le cas ». « Faure et l'après atelier du HCRRUN », peut-on lire à la page 5 du **Courrier de la République** n°440 du 1^{er} août 2016. Le journal estime que « Le président de la République a un impératif, surprendre agréablement en démystifiant les réformes », car poursuit-il, « l'atelier organisé par le HCRRUN a accouché de très bonnes conclusions et qui appliquées risquent fort heureusement d'inscrire le Togo dans de meilleures perspectives ».

Corruption à la Cour d'Appel de Lomé

« Scandale à la Justice Togolaise, Grande cabale de la hiérarchie pour débarquer le président de la Cour d'Appel de Lomé », écrit **Forum de la semaine** à la une de sa parution n°2166 du 1^{er} août 2016. « Le Conseil supérieur de la Magistrature violerait-il les secrets de délibération ? », s'interroge le quotidien. D'après le quotidien, c'est depuis vendredi 29 juillet 2016 que les réseaux sociaux sont en effervescence à la suite de la publication de la quintessence d'une décision du Conseil supérieur de la magistrature. Il s'agit d' « une grosse pointure de la magistrature togolaise, M. Sronvie Yaovi Olivier, président de la Cour d'appel de Lomé ». Le journal retrace les faits qui opposent le juge Sronvie à l'avocat Dossou Gilbert au sujet de la vente d'un navire baptisé « Verzina » pour payer les créanciers de la société propriétaire du navire. Selon les faits présentés dans les colonnes du même journal, Me Dossou agissant en qualité d'un des créanciers du propriétaire de Verzina, récupère les fonds issus de

la vente du navire auprès de l'huissier qui s'en est chargé. Me Dossou n'ayant pas reversé les fonds à la Caisse de règlement pécuniaire des avocats (CARPA) a été sanctionné et radié du barreau. Cet Avocat accuse donc le juge Sronvie de ne lui avoir pas délivré à temps l'ordonnance confirmant sa radiation du barreau afin de pouvoir interjeter appel de la décision et ce, bien que le juge lui ait soutiré 10 millions de francs CFA. « *A la lecture de toutes les implications et imbrication, on comprend aisément qu'il s'agit d'une cabale bien planifiée pour sauter Sronvie...* », avance le journal. **Le Correcteur** pour sa part, se demande dans son numéro 710 du 1^{er} août 2016, s'il s'agit d'une « Affaire de corruption ou règlement de compte entre les professionnels de la justice » et titre à la une : « *Le président de la Cour d'Appel Sronvie en passe d'être suspendu sur plainte d'un avocat* ». Le bihebdomaire rappelle que « *Le président de la Cour d'Appel de Lomé a été l'une des vedettes de l'atelier du HCRRUN où il a fait l'état des lieux de la justice togolaise après les réformes* ». Le journal révèle que « *Me Dossou bien que n'ayant pas reçu l'ordonnance de sa radiation, a fait appel devant la Cour Suprême de Lomé et le président Gamatho aurait mis en sursis la décision de radiation* ». « *Ceux qui parlent de cabale se fondent sur les arguments selon lesquels un avocat radié ne peut en aucun cas donner 10 millions juste pour avoir copie de sa radiation* », poursuit le journal. **Liberté** dans sa parution n°2248 de ce 1^{er} août a abondamment planché sur le sujet en publiant intégralement le mémoire du juge Sronvie devant le CSM. « *Dossier Verzina et audition du président de la Cour d'Appel : Corruption du président de la Cour d'appel ou cabale ourdie contre un homme ?* », s'est interrogé **Liberté** à sa une.

Plusieurs autres titres ont également alimenté les colonnes des journaux parus cette semaine au Togo. Il s'agit entre autres de :

- La lettre de Nicolas Lawson, président du PRR au Chef de l'Etat et au Chef de fil de l'Opposition où il les invite à collaborer pour sortir le Togo la crise politique ;
- La visite du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à la Cimenterie de Dangote au Nigéria et probable ouverture d'une cimenterie Dangote au Togo ;
- Le Forum sur le leadership féminin tenu du 30 juillet au 5 août à Lomé avec la présence de Catherine Samba Panza, ex présidente de la Transition de la République centrafricaine.

Lomé, le 06 août 2016

Adry Bonchemin